

Adresse de la société populaire de Buzet (Lot-et-Garonne) qui annonce avoir déposé des dons patriotiques, lors de la séance du 15 floréal an II (4 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Buzet (Lot-et-Garonne) qui annonce avoir déposé des dons patriotiques, lors de la séance du 15 floréal an II (4 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 41;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26143_t1_0041_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Comptez sur notre zèle pour la chose publique; et jurons que nous nous rendrons toujours dignes du poste que nous occupons. Nous travaillons sans cesse à l'extraction du salpêtre, et tous nos concitoyens s'occupent de l'extraction à l'envie de l'un et de l'autre; et nous espérons en faire une récolte très abondante.

Le paiement des parents pauvres des défenseurs de la patrie a été effectué le 10 germinal au désir de la loi; et assurons, à la Convention nationale, que, comme chef-lieu de canton nous n'avons rien négligé sur les paiements précédents, que nous avons rempli tous les devoirs que la loi du 15 septembre dernier (vieux style) nous imposaient, et que ces mêmes parents ont joui de la bienfaisance nationale en temps et lieu; dans toutes les communes de notre arrondissement. »

COFFINIER, VENIER, BEILLEUX, DESORNIAUX, FOULOI, RICHARD, GOUVE, FRIZON, FROISSIER, DUBREUIL.

5

La Société populaire de Buzet, département du Lot-et-Garonne, annonce qu'elle a déposé au district 41 liv. en assignats, 124 chemises, et autres effets; elle avoit précédemment fait don de 81 l. 10 s.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Buzet, s.d.] (2).

« Quelle abominable conspiration ! Elle nous a fait frémir d'horreur. Des scélérats ont voulu porter la mort dans le sein de la Convention nationale ! Des monstres ont voulu renverser l'autel de la liberté et nous faire plier sous le joug d'un tyran ! La société entière a poussé un cri de rage, s'est levée en masse et a promis de nouveau de ne vivre que pour la liberté. Oui, la liberté ou la mort ! Serait-il possible qu'un despote pût encore souiller le sol de la France ! Mânes de nos pères ! de nos époux et de nos enfans, vous tous dont le sang, versé pour la liberté, porte le cri de la vengeance jusques au fond de nos cœurs; victimes augustes de votre amour pour la patrie, apaisez-vous, vous avez dicté l'arrêt de mort de ces monstres.

Votre courage vous assure de son exécution. Oui, dignes représentans, nous oserons tout pour vous soutenir, notre vie est à vous, elle est à la patrie et les scélérats seront confondus. Votre vigilance a déjoué les complots parricides, c'est à la justice nationale à nous venger et à les punir.

Restez à votre poste, ne nous abandonnez pas, poursuivez toujours vos glorieux travaux, faites disparaître nos ennemis de la surface de la terre, affermissez notre liberté et continuez de faire l'admiration de tous les peuples de l'univers. Ils vous béniront un jour car vous êtes destinés à briser leurs chaînes et à les avoir pour frères.

(1) P.-V., XXXVI, 308. Bⁱⁿ, 15 flor. (1^{er} suppl^t) et 16 flor. (suppl^t).

(2) C 302, pl. 1083, p. 6.

Notre société quoique peu fortunée a recueilli dans son sein 124 chemises, 6 draps de lit, 4 nappes, 12 serviettes, 3 mouchoirs, 60 livres de charpie qu'elle destine à nos frères des frontières, avec 41 livres en assignats et elle a déjà remis au district de Casteljalous, 81 livres 10 s. en numéraire. S. et F. »

J. BEAUJARDIN (présid.).

6

Les administrateurs et l'agent national du district de Barcelonnette (1) prient la Convention nationale de conserver parmi eux le représentant du peuple Dherbez-la-Tour, qui, par l'activité de son patriotisme, et par la connaissance qu'il a des localités a su garantir leur pays. Ils ont fait passer à la trésorerie nationale 76 marcs 4 onces d'argenterie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

7

La Société populaire de Baygorry (3), réunie aux soldats composant l'avant-garde de la division de gauche de l'armée des Pyrénées-Orientales, demande qu'il soit médité un plan d'attaque pour aller chercher, poursuivre et terrasser le tyran d'Espagne; elle se plaint de ce que le système défensif laisse trop languir le bouillant courage de nos volontaires.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

8

La Société populaire d'Asnan (5), district de Clamecy, département de la Nièvre, annonce à la Convention nationale que les parens des défenseurs de la patrie ont fait la remise des secours que la loi leur accorderoit, et que ce sacrifice généreux a produit plus de 3 000 livres. Elle ajoute qu'une souscription patriotique ouverte dans son sein par le citoyen Turc se remplit avec le plus grand succès, et qu'une salpêtrière artificielle, à laquelle elle a donné tous ses soins, fournira bientôt de nouveaux moyens aux vengeurs de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[Asnan, 25 germ. II] (7).

« Citoyens,

La Société dont je fais partie me charge de vous faire part de plusieurs traits de patriotisme des citoyens et citoyennes de la commune.

(1) Basses-Alpes.

(2) P.-V., XXXVI, 308. Bⁱⁿ, 15 flor. (1^{er} suppl^t) et 16 flor. (suppl^t); *Batave*, n° 444; *J. Perlet*, n° 590; *Mess. soir*, n° 525.

(3) Pyrénées-Orientales, s'écrivait aussi Baigorry.

(4) P.-V., XXXVI, 308. Bⁱⁿ, 15 flor. (1^{er} suppl^t); *J. Matin*, n° 681; *Mess. soir*, n° 625.

(5) Et non Asnault; Turc et non Lusc.

(6) P.-V., XXXVI, 308. Bⁱⁿ, 15 flor. (1^{er} suppl^t); *Débats*, n° 597, p. 270.

(7) C 303, pl. 1109, p. 43.